

Chapitre 3

Activité - Emploi - Chômage

Sommaire :

Population active

Métiers et filières

Conditions d'emploi

Chômage

Population active

D'importants écarts d'activité entre femmes et hommes, mais des progrès constatés dans les dernières décennies

En région Nord-Pas-de-Calais, la participation des femmes au marché de l'emploi est la plus faible de France métropolitaine. En 2011, parmi les femmes âgées de 25 à 49 ans, classe d'âge la plus active car moins concernée par l'allongement de la durée des études et les dispositifs de cessation d'activité anticipée, 81 % occupent un emploi ou déclarent en rechercher un. C'est près de 6 points de moins qu'en France métropolitaine. Seules les femmes corses accèdent plus rarement au marché du travail (77 %). Les régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Picardie présentent également de faibles taux d'activité féminins, toutefois légèrement supérieurs à la région Nord-Pas-de-Calais (respectivement 83,3 %, 83,5 % et 84,1 %). Toutefois, si la proportion de femmes dans la population active reste inférieure à celle des hommes, la croissance du nombre de femmes se portant sur le marché de l'emploi y est plus vigoureuse que celle des hommes.

Durant les quatre dernières décennies, le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 49 ans, est passé de 32 % en 1968 à près de 81 % en 2011, soit une augmentation de près de 50 points (*figure 1*). À l'inverse, la participation des hommes au marché de l'emploi est restée quasi stable, diminuant même légèrement dans la dernière décennie. Toutefois, les taux d'activité des femmes de la région sont restés constamment en deçà du niveau national, marquant cependant un faible rattrapage depuis les années 1990.

Des écarts qui augmentent avec l'âge

Ces écarts de taux d'activité entre hommes et femmes augmentent avec l'âge (*figure 2*). Ainsi, l'écart passe de 6 points en région pour les 15-19 ans, à 10 points pour les 20-24 ans jusqu'à plus de 17 points pour les 50-54 ans.

Avant 25 ans, des études plus longues pour les femmes expliquent en partie une entrée plus tardive dans la vie active. C'est au passage de la trentaine que la progression de cet écart est la plus importante, passant de 11 points à plus de 14 points, période la plus propice à l'arrivée d'enfants au sein du ménage. Ce léger retrait du marché de l'emploi constaté aux premiers âges de la maternité est beaucoup plus important en région qu'au niveau national. Plusieurs facteurs jouent : d'une part l'âge au 1^{er} enfant plus faible dans la région ; d'autre part le nombre plus important de familles nombreuses. À l'arrivée du 1^{er} enfant, les femmes nordistes sortent ainsi plus rapidement du marché du travail. (*cf. Partie I : Population - Famille*).

Entre 30 et 49 ans, aux âges de pleine activité, l'écart semble se stabiliser. Entre 50 et 54 ans, un pic est atteint : l'écart de taux d'activité est de 17 points. En effet, ces femmes quinquagénaires font partie des générations nées dans les années 1950 pour lesquelles l'activité à l'époque ne représentait pas nécessairement la norme contrairement aux générations les plus récentes. Cet écart se réduit fortement à partir de 50 ans, les taux d'activité diminuant pour les hommes comme pour les femmes. Mais, les dispositifs de cessation d'activité anticipées, bénéficiant davantage aux hommes, réduisent mécaniquement ces écarts.

Une forte inactivité féminine dans l'ancien bassin minier

Dans le département du Nord, les femmes semblent moins concernées par la sous-activité féminine que dans le Pas-de-Calais. En effet, les taux d'activité des femmes âgées de 25 à 49 ans atteint 81,8 % dans le Nord, contre 78,6 % dans le Pas-de-Calais.

De surcroît, que ce soit dans le département du Nord ou dans celui du Pas-de-Calais, d'importantes disparités internes existent. Même si certains territoires ont des taux d'activité féminins semblables à la moyenne nationale, comme l'Arrageois, la métropole lilloise ou encore la zone d'emploi de Flandre-Lys, d'autres affichent des taux d'activité parmi les plus faibles de France métropolitaine (*figure 3*). En effet, dans les 10 zones d'emploi de France métropolitaine ayant les plus faibles taux d'activité féminins, 6 appartiennent à la région Nord-Pas-de-Calais. Ces dernières traversent la région en allant du littoral Nord avec la zone d'emploi de Calais, jusqu'à l'Avesnois, avec la zone d'emploi de Maubeuge, en passant par le territoire de l'ancien bassin minier.

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

Le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 49 ans est de 81 % contre 95 % pour les hommes ;

Le taux d'activité féminin est de 81,8 % dans le département du Nord et de 78,6 % dans le département du Pas-de-Calais ;

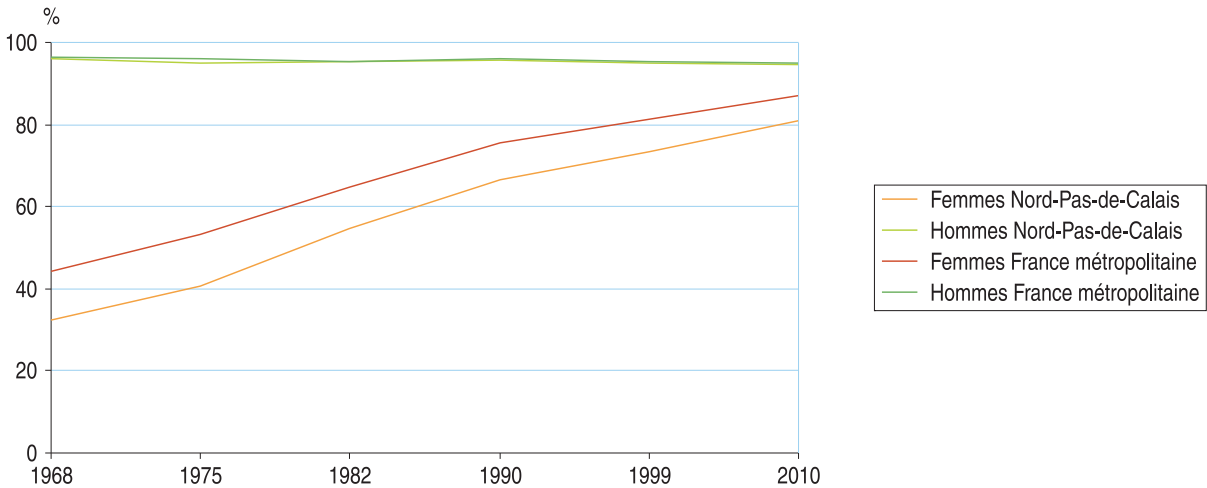
17 points d'écarts de taux d'activité entre femmes et hommes entre 50 et 54 ans.

Définitions

Taux d'activité : le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

1 Des taux d'activité plus faibles en région, mais l'écart entre femmes et hommes se resserre

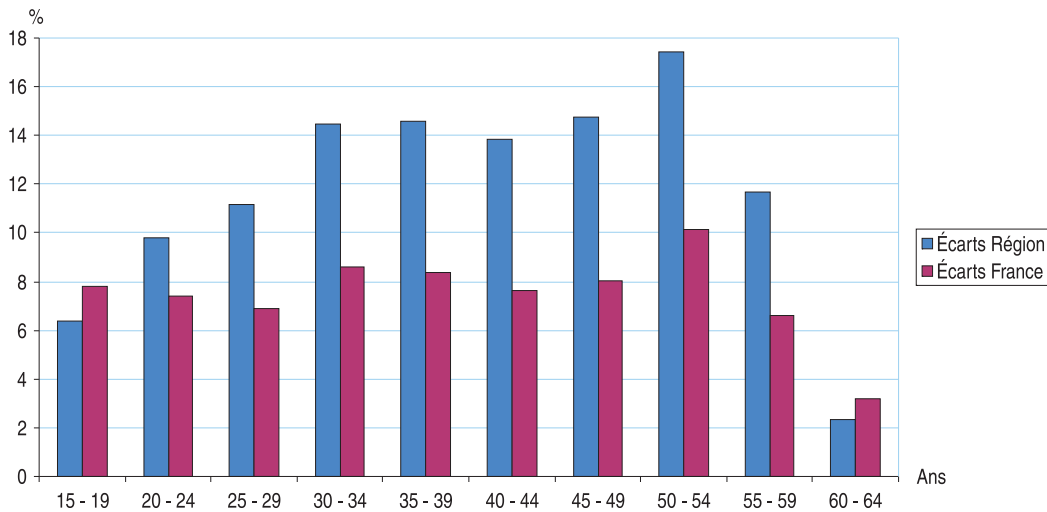
Évolution des taux d'activité des 25-49 ans en région et en France métropolitaine depuis 1968



Source : Insee, recensements de la population.

2 Entre 30 et 34 ans, l'écart entre les taux d'activité masculins et féminins atteint plus de 14 points dans le Nord-Pas-de-Calais, contre 8 points au niveau national

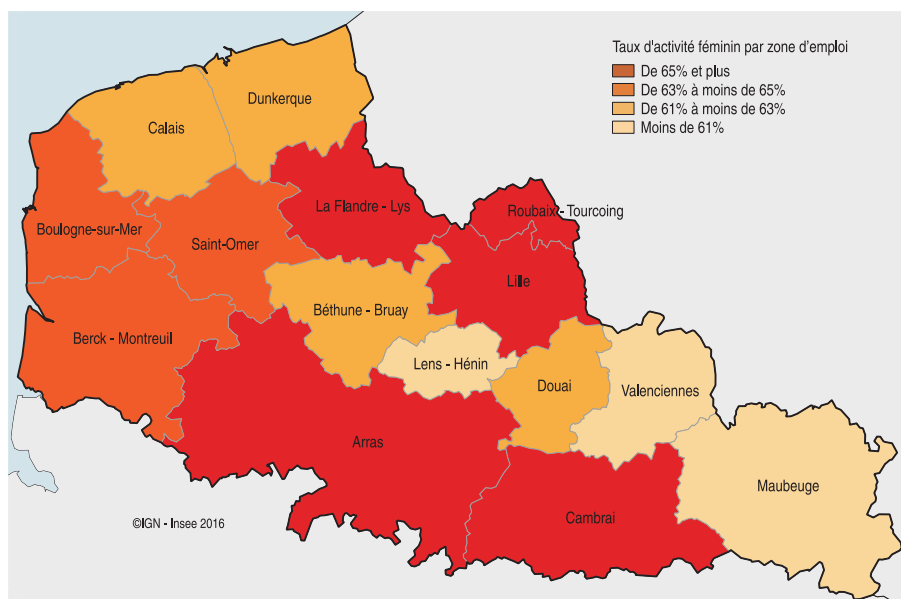
Écarts des taux d'activité entre hommes et femmes selon la tranche d'âge, dans le Nord-Pas-de-Calais et en France métropolitaine



Source : Insee, recensement de la population 2011, exploitation complémentaire.

3 De faibles taux d'activité féminins dans l'ancien bassin minier

Taux d'activité féminin par zone d'emploi en région Nord-Pas-de-Calais en 2011



Source : Insee, recensement de la population 2011.

Métiers et filières

L'emploi féminin est davantage concentré sur un faible nombre de métiers

En 1962, près de 19 millions de Français occupaient un emploi, dont plus des deux tiers étaient des hommes. En 2011, ils sont près de 26,5 millions dont 52 % sont des hommes, l'emploi se partageant désormais presque à parts égales entre femmes et hommes. La progression de l'activité féminine (cf. *Chapitre 3 - Partie I*) a contribué à la croissance rapide de la population active sur cette période. Cette féminisation de l'emploi durant les dernières décennies va de pair avec la désindustrialisation progressive et la tertiarisation de l'économie. Malgré cela, les femmes et les hommes se répartissent encore très inégalement dans les différents métiers (*figure 1*). En effet, l'emploi féminin reste concentré sur un faible nombre de professions. Près de 83 % des femmes actives occupées sont concentrées dans 20 des 87 familles professionnelles existantes, contre près de 70 % des hommes. De surcroît, sur une palette plus restreinte de professions, près de 70 % des femmes se concentrent sur une dizaine de métiers, contre à peine 50 % des hommes.

Près de dix familles professionnelles sont féminisées à plus de 80 %

En région Nord-Pas-de-Calais, près de 9 salariés sur 10 du secteur de la construction sont des hommes (*figure 2*), alors que deux tiers des effectifs sont des femmes dans l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale. Cette concentration de l'activité féminine cache en effet d'importantes disparités structurelles. Les femmes sont ainsi majoritaires dans près de 30 familles professionnelles sur les 87 existantes. Au sein de ces familles, la grande majorité de ces métiers sont liés au secteur tertiaire, secteur regroupant en outre une

partie des emplois liés à l'externalisation des tâches domestiques, autrefois effectuées au sein des ménages. Les professions telles qu'assistantes maternelles (comportant 98 % de femmes), employés de maison, secrétaires, aides à domicile ou encore aides ménagères sont quasi exclusivement féminines.

Les hommes, quant à eux, sont majoritaires dans un plus grand nombre de métiers. Ils sont présents à plus de 80 % dans 30 familles professionnelles et restent surreprésentés dans les activités liées à l'industrie, au transport et à la construction.

Un accès croissant mais lent aux postes à responsabilité

Durant les dernières décennies, la structure socioprofessionnelle de la main d'œuvre régionale et nationale a évolué vers davantage de catégories supérieures ou moyennes et moins d'ouvriers. Ainsi, l'évolution annuelle moyenne des effectifs « ouvriers » est de -2 % pour les hommes comme pour les femmes, alors que pour les cadres il est de +3,4 % pour les femmes et +1,2 % pour les hommes (*figure 3*). Au niveau régional comme au niveau national, les femmes profitent de cette évolution structurelle, accédant davantage aux métiers de cadres et de professions intermédiaires, et occupant de plus en plus de postes à responsabilité, et particulièrement là où elles étaient le moins représentées. Ainsi, la montée du salariat, la tertiarisation de l'économie et l'élévation du niveau de qualification des emplois semblent avoir bénéficié à l'emploi féminin.

Pour autant, les femmes demeurent moins nombreuses que les hommes parmi les cadres. En 2011, elles représentent 38,0 % des effectifs de cette catégorie socioprofessionnelle dans le Nord-Pas-de-Calais, contre 35,5 % en 2006.

A fortiori, les femmes forment toujours le contingent le plus important des métiers les moins qualifiés. Représentant à elles seules les trois quarts des effectifs cumulés des employés (fonction publique, commerce, entreprises) et près des deux tiers des ouvriers non qualifiés (industrie, artisanat, agriculture). En 2011, plus d'une femme sur deux en emploi occupe ce type de métier contre un peu plus d'un homme sur cinq. En dépit des évolutions constatées dans les dernières décennies, les familles professionnelles très masculines ne s'ouvrent pas davantage aux jeunes femmes (ouvriers qualifiés ou non de l'industrie, du bâtiment, des travaux publics ou de la manutention). De même, s'orienter vers des métiers féminins pour les hommes n'est pas plus facile, ces derniers devant souvent surmonter certains stéréotypes, préjugés et éventuelles réticences des employeurs. De fait, la féminisation des métiers sanitaires et sociaux (assistante maternelles, aides à domicile, etc.) et de l'enseignement reste fortement ancrée. Le faible niveau de rémunération et la précarité qui existent dans ces secteurs d'activité ne font qu'accroître l'image négative que portent les hommes à ces métiers.

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

70 % des femmes se concentrent sur une dizaine de métiers ;

Moins de 40 % des emplois de cadres sont occupés par des femmes ;

Plus de 75 % des employés sont des femmes.

Définitions

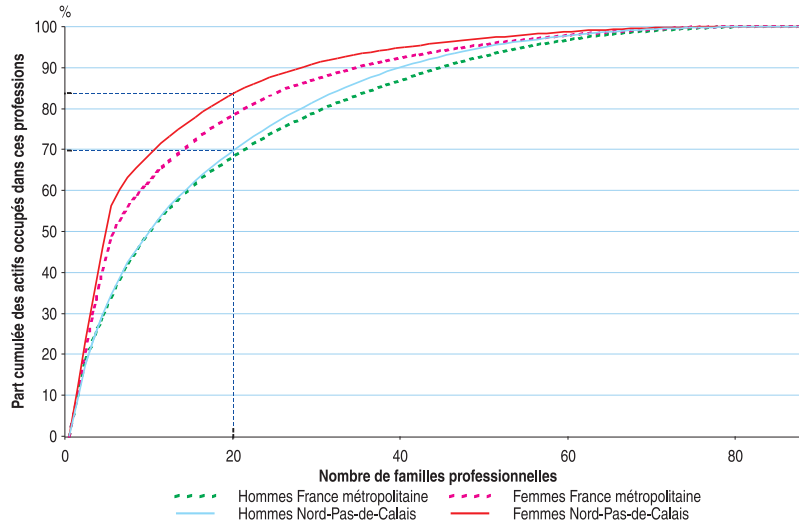
Familles professionnelles :

La nomenclature des familles professionnelles (Fap) a été élaborée par la Dares à partir du répertoire opérationnel des métiers et emplois (Rome) de Pôle emploi et de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee. Une Fap regroupe des professions qui font appel à des compétences communes.

La nomenclature de 2009 regroupe 87 familles professionnelles, elles-mêmes rassemblées en 22 domaines. Les domaines professionnels sont donc des regroupements de métiers et diffèrent des secteurs d'activité, fondés sur l'activité principale de l'entreprise.

1 Près de la moitié des femmes actives occupées sont concentrées sur 5 des 87 familles professionnelles

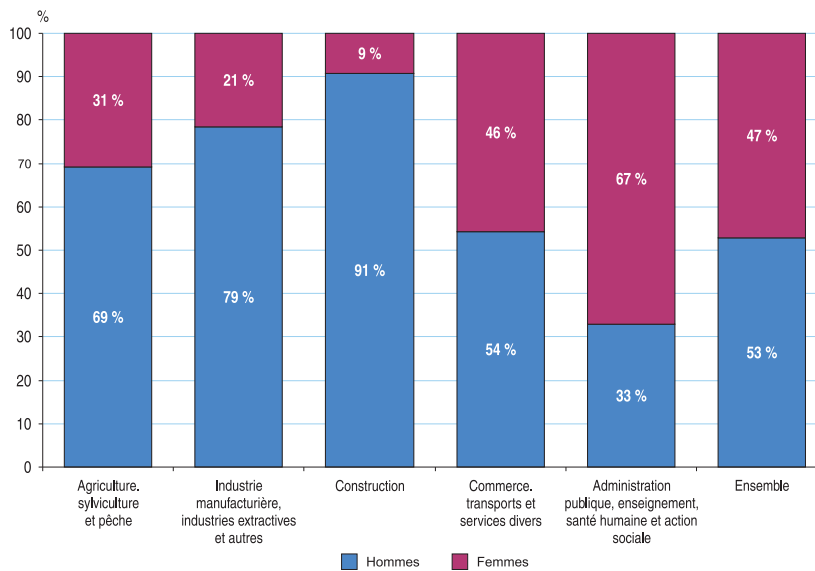
Concentration professionnelle des femmes et des hommes en 2010, en Nord-Pas-de-Calais et France métropolitaine



Source : Insee, recensement de la population 2011.

2 Moins d'un salarié sur dix dans la construction est une femme

Répartition des salariés par secteur d'activité dans le Nord-Pas-de-Calais en 2011



Source : Insee, recensement de la population 2011.

3 62 % des emplois de cadres sont occupés par des hommes

Population active occupée par sexe et catégorie socioprofessionnelle en 2006 et 2011 dans le Nord-Pas-de-Calais

	Répartition en 2011		Taux de féminisation			Taux de croissance annuel moyen 2006 - 2011 (en %)	
	Femmes	Hommes	2006	2011	Évolution 2006 - 2011	Femmes	Hommes
	(En %)	(En %)	(En %)	(En %)	(En points)	(En %)	(En %)
Agriculteurs exploitants	1	1	29	26	-3,35	-5	-2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3	6	31	31	-0,29	1	2
Cadres, professions intellectuelles sup.	11	16	35	38	2,57	3	1
Professions intermédiaires	29	23	50	52	1,90	1	0
Employés	48	13	76	76	-0,26	0	0
Ouvriers	9	39	17	17	0,02	-2	-2
Ensemble	100	100	46	47	1,38	1	0

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2011.

Conditions d'emploi

Davantage de contrats courts pour les femmes

En 2011, dans le Nord-Pas-de-Calais comme en France métropolitaine, les femmes en emploi sont moins souvent en contrat à durée indéterminée (CDI) que les hommes (*figure 1*). Ainsi, en région, près de 83 % d'entre elles sont en CDI contre près de 87 % pour les hommes. Elles sont ainsi davantage positionnées sur des contrats à durée déterminée (CDD) (12 % des femmes contre 8 % des hommes). Toutefois, en région comme au niveau national, l'intérim et l'apprentissage concernent davantage les hommes.

Près de 80 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes

Le travail à temps partiel prend à l'heure actuelle au moins deux formes : celle prise à l'initiative du salarié ou celle à l'initiative de l'employeur, lui donnant un mode de gestion flexible de ses emplois. Ces deux formes se sont particulièrement développées durant les trois dernières décennies. En effet, le temps partiel représentait près de 7 % des actifs occupés en 1980, contre près de 21 % en 2011.

En Nord-Pas-de-Calais, ce sont près de 565 000 actifs qui travaillent à temps partiel. C'est le cas de près d'une femme sur trois (32 %), contrairement aux hommes qui ne sont que 7,1 % à connaître ce régime de travail (*figure 2*). Cette tendance est légèrement plus faible au niveau national (28,3 % des femmes). A fortiori, le travail à temps partiel est majoritairement féminin : en 2011, près de quatre emplois à temps partiel sur cinq sont occupés par des femmes.

Le choix de travailler à temps partiel plutôt qu'à temps plein peut renvoyer à différentes logiques de comportement : de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, de sortie progressive d'activité en fin de carrière, de retrait partiel du marché du travail lorsque l'état de santé s'est dégradé, d'investissement en capital humain pour des actifs suivant une formation, etc. Pour autant, le temps partiel peut être subi, lorsque la personne déclare souhaiter travailler davantage. Ainsi, les femmes se trouvent plus souvent que les hommes en situation de temps partiel subi. En 2010, 19 % des femmes actives occupées souhaitaient travailler plus d'heures, contre 11 % des hommes.

La vie parentale impacte davantage le temps de travail des femmes

Pour les femmes, l'âge et le nombre d'enfants à charge sont des facteurs déterminants dans le choix de travailler à temps partiel. Ainsi, près de 36 % des femmes âgées de 25 à 49 ans travaillent à temps partiel (*figure 3*). Cette proportion est nettement plus faible pour les femmes n'ayant pas d'enfants (18,6 % en région). De surcroît, cette propension au travail à temps partiel a tendance à augmenter avec le nombre d'enfants présents au sein du ménage. Ainsi, une femme sur quatre ayant un enfant à charge travaille à temps partiel. À partir de trois enfants, une femme sur deux est dans cette situation. Pour les hommes, le nombre d'enfants à charge n'a que peu d'influence sur le fait de travailler à temps partiel. Ces derniers travaillent même davantage à temps partiel lorsqu'ils n'ont aucun enfant à charge.

Le sous-emploi reste massivement féminin et a augmenté au cours de la dernière décennie

Au niveau national, la répartition des hommes et des femmes à temps partiel selon leur temps de travail est proche : un salarié à temps partiel sur six travaille en moyenne moins de 15 heures par semaine et environ un salarié sur trois déclare travailler plus de 30 heures par semaine. De fait, la moitié des salariés environ ont une durée hebdomadaire de travail comprise entre 15 et 29 heures.

Cependant, de nombreuses femmes employées à temps partiel désirent travailler plus. Au niveau national, elles sont 9 % à déclarer vouloir travailler plus et être disponibles pour le faire. C'est trois fois plus que les hommes. Les femmes sont donc plus nombreuses que les hommes à connaître des situations de sous-emploi. Au total, deux tiers des salariés en situation de sous-emploi sont des femmes, soit 9 % des femmes actives occupées contre 3 % pour les hommes (*figure 4*). Durant la dernière décennie, le sous-emploi que ce soit pour les femmes ou les hommes a augmenté de 1 point.

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

12 % des femmes sont en CDD contre 8 % des hommes ;

80 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes ;

32 % des femmes travaillent à temps partiel, contre 7 % des hommes.

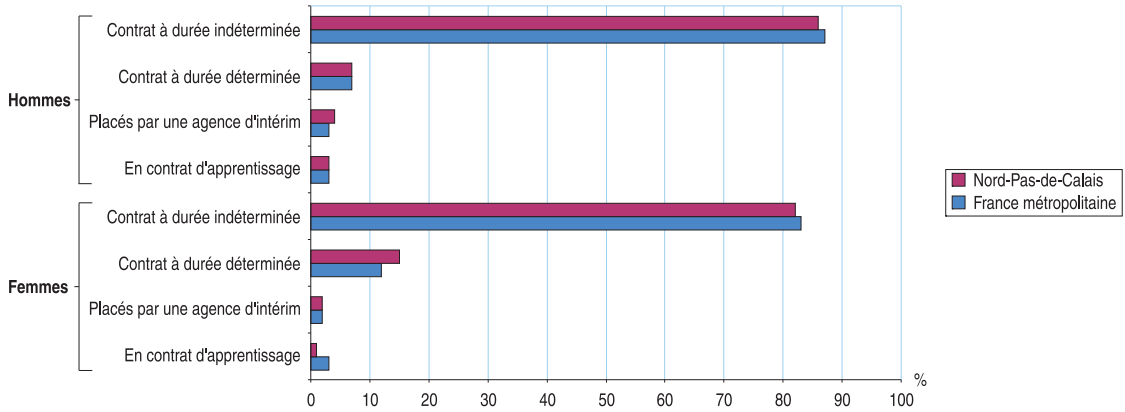
Définitions

Sous-emploi : selon le Bureau International du Travail (BIT), l'emploi inclut notamment les personnes dites en situation de sous-emploi, c'est-à-dire qui « travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui sont à la recherche d'un travail supplémentaire ou disponible pour un tel travail ».

Taux de sous-emploi : le taux de sous-emploi est la proportion d'actifs occupés à temps partiel recherchant un emploi pour travailler davantage (à temps partiel ou à temps complet) ou souhaitant travailler davantage, mais ne recherchant pas d'autre emploi.

1 Les femmes sont moins souvent employées en contrat à durée indéterminée

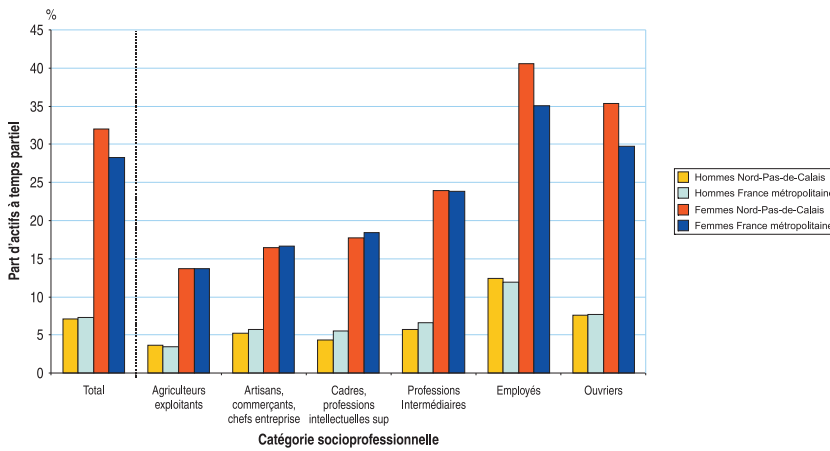
Population salariée selon le type de contrat, en région Nord-Pas-de-Calais et France métropolitaine



Source : Insee, recensement de la population 2011.

2 Deux femmes sur cinq travaillant comme employés sont à temps partiel

Population active occupée salariée selon le temps de travail et la catégorie socioprofessionnelle



Sources : Insee, recensement de la population 2011.

3 Près d'une femme active occupée sur deux ayant 3 enfants ou plus travaille à temps partiel

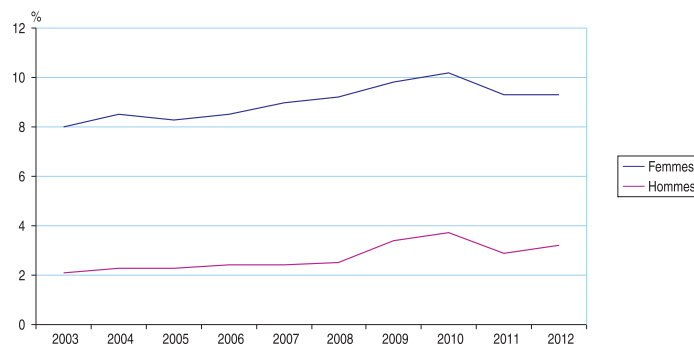
Proportion de travailleurs à temps partiel parmi les actifs âgés de 25 à 49 ans, selon le sexe et le nombre d'enfants mineurs vivant au foyer, dans le Nord-Pas-de-Calais et en France métropolitaine

Nombre d'enfants du ménage	Nord-Pas-de-Calais		France métropolitaine	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	(En %)	(En %)	(En %)	(En %)
0	18,6	7,3	15,4	6,7
1	26,4	3,3	23,5	3,4
2	37,7	2,6	35,2	3,0
3	47,2	3,3	44,6	3,6
4 et plus	49,0	5,6	45,7	5,1

Source : Insee, recensement de la population 2011.

4 En 2012, plus de 9 % des femmes sont en situation de sous-emploi dans le Nord-Pas-de-Calais en France métropolitaine

Taux de sous-emploi selon le sexe de 2003 à 2012



Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2012.

Chômage

Les femmes nordistes sont plus souvent au chômage que les hommes et les Françaises

En 2011, le taux de chômage au sens du recensement de la population (*définitions*) s'élève à 16,3 % dans le Nord-Pas-de-Calais. Comme au niveau national, le chômage touche proportionnellement plus les femmes que les hommes. Il concerne ainsi 16,9 % des femmes actives contre 15,7 % pour les hommes, soit un écart de 1,2 point (*figure 1*).

Même si culturellement, les femmes sont conduites à être un peu moins présentes que les hommes sur le marché du travail en région Nord-Pas-de-Calais, elles se découragent aussi un peu plus facilement dans leur recherche d'emploi du fait d'un taux de chômage régional plus élevé.

Du fait de taux de chômage régionaux bien plus élevés qu'au niveau métropolitain, l'écart entre hommes et femmes reste modéré comparé à d'autres régions. Ainsi, en Aquitaine où le taux de chômage est proche de 11,5 %, l'écart atteint près de 2,2 points entre hommes et femmes, soit près de deux fois plus que dans la région. Avec le taux de chômage masculin le plus faible des régions métropolitaines, c'est en Corse que l'écart est maximal : 5,2 points.

Les écarts se sont pourtant resserrés au cours des deux dernières décennies

En niveau, les taux de chômage ont tendance à converger (*figure 2*). Au niveau national, l'écart de taux de chômage, qui était de l'ordre de 4 points en 1991, n'est plus que de 0,5 point en 2009. L'écart s'est notamment fortement réduit entre 2006 et 2008 porté par la baisse du chômage qui a plus profité aux femmes

qu'aux hommes. Sur cette période, l'écart entre chômage masculin et féminin s'est davantage réduit dans le Nord-Pas-de-Calais qu'en France métropolitaine. Ainsi en 2008, cet écart est de 0,6 point au niveau régional contre près d'un point au niveau national.

De surcroît, la crise économique de 2008 s'est traduite pour les hommes par une baisse marquée de l'emploi, notamment dans l'industrie et la construction, secteurs essentiellement masculins. En 2009, le taux de chômage des hommes a rattrapé celui des femmes, alors que subsiste un écart de près de 0,5 point en France métropolitaine.

Quel que soit le niveau de diplôme, les femmes sont toujours plus souvent au chômage

Plus le niveau de diplôme est élevé, plus il constitue une clé d'accès à l'emploi. Les taux de chômage diminuent quand le niveau de diplôme augmente (*figure 3*). Ainsi, près de 26 % des actifs peu ou pas diplômés sont au chômage contre 7 % des diplômés du supérieur. À niveau de diplôme égal, les femmes subissent plus sévèrement le chômage que les hommes. La différence est maximale pour les niveaux de diplôme intermédiaires (CAP/BEP et baccalauréat avec respectivement 4 et 3 points d'écart). Elle est minimale pour les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (1^{er}, 2^e ou 3^e cycle). Cependant, si les femmes diplômées du supérieur ne sont pas plus touchées par le chômage que les hommes, c'est aussi parce qu'elles occupent plus souvent des emplois moins qualifiés que ceux auxquels leur niveau de formation leur permettrait de prétendre. En effet, alors qu'elles sont plus fréquemment diplômées du 2^e ou 3^e cycle de l'enseignement

supérieur que les hommes, elles occupent moins souvent un emploi de niveau cadre. En 2011, 45 % des femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur occupent un poste de cadre dans une entreprise, contre plus de 64 % des hommes.

Près d'une femme active ayant 4 enfants ou plus sur 3 est au chômage

L'arrivée d'enfants au sein du foyer a un impact différent pour les femmes et que les hommes : elles se mettent plus fréquemment en temps partiel ou même se retirent complètement du marché du travail et se retrouvent plus souvent à devoir faire face à des situations de chômage. À partir du troisième enfant, le taux de chômage des femmes augmente plus fortement que celui des hommes (*figure 4*). Alors que le chômage touche près de 13 % des femmes actives ayant 2 enfants dans la région, contre 7 % des hommes, ce taux atteint plus de 19 % pour les femmes avec trois enfants, contre 9 % pour les hommes. Au quatrième enfant, une femme sur trois est confrontée au chômage contre seulement un homme sur cinq.

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

16,9 % de taux de chômage au sens du recensement de la population pour les femmes (15,7 % pour les hommes) ;

32 % des femmes nordistes actives ayant 4 enfants ou plus sont en situation de chômage (contre 18 % des hommes).

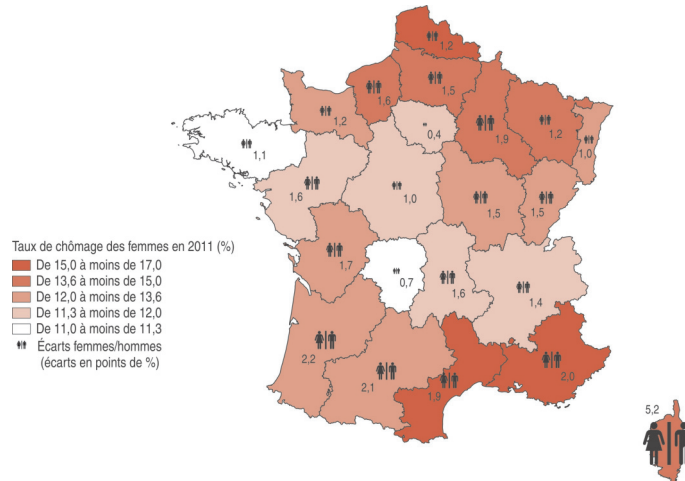
Définitions

Le taux de chômage au sens du recensement de la population est la proportion de personnes qui se déclarent au chômage dans le questionnaire du recensement dans la population active. Il diffère du chômage au sens du BIT qui définit qu'une personne est chômeur dès lors qu'elle répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

1 Le taux de chômage des femmes nordistes atteint près de 16 %

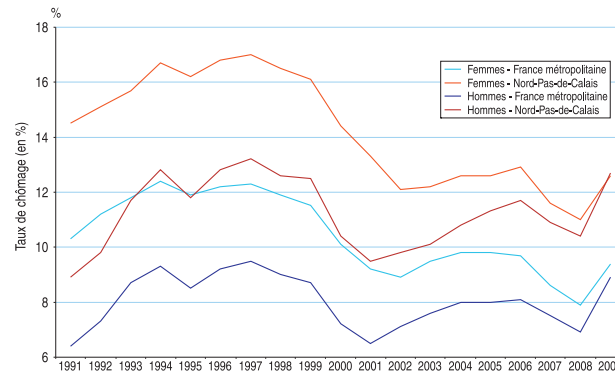
Taux de chômage féminin par région au sens du recensement de la population et écarts femmes/hommes en 2011



Source : Insee, recensement de la population 2011.

2 Les écarts de taux de chômage entre femmes et hommes se réduisent

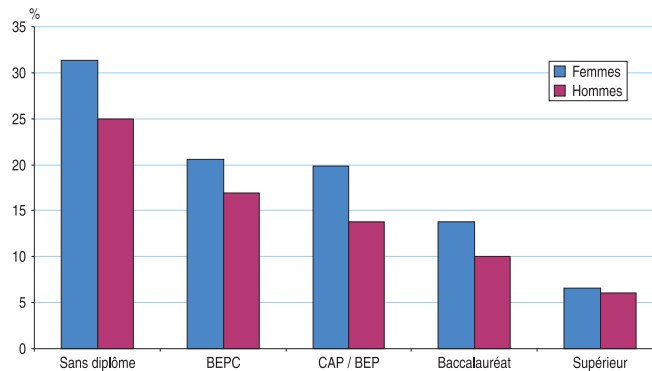
Taux de chômage dans le Nord-Pas-de-Calais et en France métropolitaine, par sexe, de 1991 à 2009



Source : Insee, taux de chômage localisés.

3 Le diplôme demeure le premier rempart face au chômage pour les hommes comme pour les femmes

Taux de chômage selon le sexe et le niveau de diplôme dans le Nord-Pas-de-Calais en 2011



Source : Insee, recensements de la population 2011.

4 Plus de deux femmes sur cinq ayant 3 enfants ou plus est au chômage dans la région

Taux de chômage par sexe et nombre d'enfants dans le Nord-Pas-de-Calais et en France métropolitaine en 2011

Nombre d'enfants	Nord-Pas-de-Calais		France métropolitaine	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	(En %)	(En %)	(En %)	(En %)
Sans	15,7	19,6	12,7	14,2
1	14,9	8,3	12,6	7,0
2	12,7	6,6	10,2	5,1
3	19,2	9,5	15,1	7,0
4 et plus	31,6	18,0	25,5	12,8

Source : Insee, recensement de la population 2011.